

Association Familiale Pasquasy

N° 14

Décembre 2001

Site Pasquasy : <http://www.pasquasy.be.tf>

CARNET ROSE

L'église de Ninane était presque trop petite le 27 octobre 2001 pour accueillir les familles et les amis de Fabienne PASQUASY et Jean-Luc RIFFAUT.

Fabienne est la fille de François et Jeanine PASQUASY-FRANKEN, notre président. **Jean-Luc** est le fils de Mr et Mme Jean RIFFAUT-CULOT de Saint-Ghislain.

La famille CULOT est organisée également en association familiale et publie très régulièrement un petit journal.

La cérémonie était présidée par l'abbé VANSTRAELEN, ami de longue date de François et Jeanine et rehaussée par une excellente chorale d'amies et d'amis des époux.

Nous avons eu le plaisir, au nom de l'association, de féliciter les parents et de présenter des vœux de bonheur aux jeunes époux. Que la route qu'ils empruntent, ensemble, aujourd'hui, soit parsemée de joies et de satisfactions.

NAISSANCE

La veille, le 26 octobre, un petit garçon lançait ses premiers cris dans les bras de sa maman. Il porte le prénom de **Raphaël**.

Ce beau bébé est le premier enfant de Anne et Bardo GAVAZZOLI-SIMON, membre de l'association.

Anne est la fille de Albert et Maggy SIMON-PAQUASY, secrétaires de l'association.

Nos félicitations aux heureux parents ; longue vie et beaucoup de bonheur au petit Raphaël.

L'ÉVÈNEMENT.

Comme vous le savez, la (grande) famille PASQUASY et son Association familiale vont vivre, en janvier 2002, un **ÉVÈNEMENT TRES IMPORTANT**.

Il s'agit de l'**exposition rétrospective** consacrée à l'un des siens, le peintre **Emile PASQUASY** (1902-1966), qu'elle organise à **SPA du 5 au 27 janvier 2002**.

Le copte à rebours a aujourd'hui commencé pour cette mémorable manifestation, réalisée à **notre initiative** avec l'aimable collaboration du Cercle Artistique de Spa et le soutien efficace de la célèbre et agréable ville d'eau.

Cette exposition est la nôtre : son organisation repose d'abord et avant tout sur nos épaules ; son succès sera conditionné par l'importance de notre implication.

Vous trouverez ci-joint l'invitation officielle à l'exposition. Rappelons brièvement le déroulement des événements.

Le samedi **5 janvier, à 17 heures, vernissage** de l'exposition, qui se tient à la salle Quirin (à droite de l'entrée du Casino). Tous les membres de l'Association et leurs proches sont évidemment invités !

A l'issue de ce vernissage, les membres de l'Association se retrouveront dans un restaurant du coin pour un **repas** convivial. Vous trouverez ci-joint le **bulletin d'inscription** à ce repas.

N'oubliez pas de le renvoyer au secrétariat, avant le 20 décembre, pour lui permettre d'organiser efficacement les choses.

L'exposition sera ouverte du dimanche 6 au dimanche 27 janvier 2002, de 14.30 à 18.00 heures, les lundi et mardi exceptés. Son entrée est libre.

Nous y exposerons 45 tableaux grâce à l'active collaboration de plusieurs d'entre nous parmi lesquels il faut citer les sœur et filleule du peintre (Mme Andrée Gouvy-Pasquasy et Mme Geneviève Gouvy) et les secrétaires de l'Association (Mr et Mme Simon-Pasquasy. Trois vitrines exposeront des souvenirs du peintre ; une quatrième sera consacrée à l'histoire de la famille Pasquasy et à notre Association.

Les tableaux ne seront pas à vendre. Toutefois, à la mémoire de l'artiste, Mmes Andrée et Geneviève Gouvy offrent aux enchères une très belle toile de l'artiste (*Croix à Jehanster*). Elles remettront le fruit de l'opération à l'Association familiale en vue de participer au financement de nos manifestations. En notre nom à tous, nous les prions de trouver ici l'expression de notre gratitude.

Il nous incombe d'assurer une permanence sur place tout au long de l'exposition. Nous avons déjà, dans le bulletin n° 13, fait appel à chaque membre pour qu'il s'inscrive, en fonction de ses possibilités, pour participer à cette permanence. **Que ceux qui peuvent se rendre libre et ne sont pas encore inscrits pour cette tâche collective renvoient dès aujourd'hui le bulletin ad hoc où contactent le secrétariat par téléphone au n° 087/33.18.38.**

L'Association a besoin de vous !

Courrier des lecteurs.

A l'issue de la parution du dernier numéro de notre bulletin trimestriel, nous avons été très heureux de recevoir des nouvelles de notre cher Curé Jozef Pasquasy de Hasselt. Le 10 septembre, il nous écrit notamment ceci :

Je regrette de ne pas pouvoir assister au vernissage de l'exposition, à Spa, le samedi 5 janvier 2002. C'est en plein hiver et à notre âge ! Mes deux sœurs Françoise et Lily (presque aveugle) s'excusent également ».

Nous envoyant un grand bonjour de Hasselt, il manifeste en outre son souhait de « *participer aux frais de l'exposition et autres dépenses de l'Association* ».

A ce sujet, profitons-en pour signaler que le meilleur moyen de permettre à notre Association de vivre est d'en être membre en payant notre « modique » cotisation annuelle...ce que n'ont jamais manqué de faire nos chers cousins et cousines de Hasselt, dignes représentants, avec d'autres¹, de la Branche flamande des Pasquasy.

Permettez-nous d'ajouter deux invitations :

La première (et la plus importante) est celle de vous demander avec insistance de vous impliquer dans la vie de notre association, ne serait-ce qu'en nous envoyant de temps à autre un petit mot². Cela fait énormément plaisir au comité et à ceux qui s'efforcent de publier fidèlement ce bulletin. A ce sujet, nous serions très heureux si l'une d'entre nous, qui, pour des raisons professionnelles, réside aujourd'hui à

¹ M. Jan Lambin, de Mortsels, Mme Marie-Louise Pasquasy de St-Truiden, M et Mme Rabbijns-Smets, de Hasselt

² Pour rappel, adresse du secrétariat : rue F. Chaumont 31 – 4800 Petit-Rechain

Montréal, nous donnait quelques impressions sur le Québec vu à travers le regard d'une jeune Pasquasy de chez nous.

La seconde est de suggérer aux (très rares, nous l'espérons) membres de notre Association qui ne pourraient se joindre à nous le 5 janvier, de faire l'acquisition de la publication relative au peintre Emile Pasquasy qui sera mise en vente à Spa dès le 5 janvier. Elle peut être envoyée moyennant le versement de 235 Frs (5,85 EUR dont 0,85 pour frais d'envoi) au compte 197-0273071-50 de Albert SIMON.

ERRATA ET ADDENDA (IV)

p.126 : ligne 2

Les registres paroissiaux d'Izier font également état du décès de Jean Bauduin, d'Ozo, le 25 juin 1706.

Ajoutons au sujet de « *Jean Bauduin d'Ozo* » qu'il est mentionné en 1693 dans *un registre aux cens et rentes qui sont dûs à madame d'Izier* parmi les représentants et héritiers de « *Bauldoin du Tilleux* ».

p.128 : note (2) en bas de page :

Troisième ligne : lire Gertrude, et non Gertude.

Les registres paroissiaux d'Izier nous apprennent que la *femme Jean Noël Fossé* est décédée le 19 juin 1677. Le 12 novembre 1681, « *Jean du Fossé, résidant à Ozo* » vend une « *portion de prairie estante à Villers-Ste-Gertrude, joindante à Françoise et Marguerite le Corbesier* » (AES, Cours Villers-Ste-Gertrude, Reg9, f°114).

On peut cependant supposer que cette portion de prairie lui venait de sa mère, Jehenne le Corbesier, sœur de Françoise et Marguerite.

p.131 : note (2) en bas de page :

Dans le deuxième tome du *Recueil des chartres de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy* publié par J. Halkin et C.G. Rolland (p.567) nous lisons que, le 15 juin 1554, Jean de Morymont, gouverneur du monastère de Stavelot, confie la céarie d'Ozo à Goffinet d'Ozo, moyennant une redevance annuelle de 120 florins. La céarie était la charge du céarier, ou cellerier, consistant à percevoir les rentes et impôts en nature.

p.132 : 10^{ème} ligne :

Le 20 octobre 1670, Servais et Gérard Devaulx et Lambert le Bobba comparaissent devant la Cour de justice de Petit-Bomal au nom de leurs épouses pour avoir « *ban et relief des biens leur dévolus par l'obit de feu Jean Goffinet et de sa feue épouse, leur beau-père et belle-mère* » (AES, Justices subalternes, pièces diverses, liasses 93, Ozo)

p.133 : note (1) en bas de page :

Veuf, Lambert le Gobba « *s'estre marié avec Jehenne d'Aisne* » le 29 juin 1677. Il devrait être décédé le 7 décembre 1684 (RP d'Izier)

COTISATION 2002

Nous sommes arrivés (déjà) au terme de la première année du troisième millénaire. Le temps passe vite. Trop vite diront certains.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la radio diffuse déjà des chants de Noël. Et pourtant, nous n'avons pas encore fêté ni Saint Eloi, ni Sainte Barbe, ni Saint Nicolas.

Nous allons donc, nous aussi, prendre de l'avance et vous inviter à payer votre cotisation pour l'année 2002.

Le comité a décidé de ne pas modifier le montant de la cotisation.

Elle reste donc fixée à 250 francs ou 6,20 Euros.

Veillez donc renvoyer le bulletin joint et payer cette somme au compte bancaire n° 197-0273071-50 ouvert au nom de A. Simon-Pasquasy, rue F. Chaumont 31 à 4800 Petit-Rechain.

Vous aiderez l'Association si vous invitez ceux qui n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2001 à le faire cette année.